

DE

LA RESTAURATION DU TABLEAU DU PÉRUGIN.

Depuis qu'on s'est décidé à prendre enfin quelques soins des rares chefs-d'œuvre de notre Musée, depuis surtout que s'est répandu le bruit absurde que l'énorme somme de 40,000 francs serait allouée aux réparations du seul tableau du Pérugin, toutes les cupidités s'agitent et intriguent pour obtenir cette précieuse entreprise ; une brochure, publiée dans ce but, va jusqu'à solliciter un concours pour lequel l'auteur ne demande rien moins que quelques uns des tableaux peints sur bois appartenant au Musée, pour être livrés en essai aux concurrents. Il est inutile de relever l'absurdité d'une proposition qui n'aurait d'autre résultat que d'exposer ces tableaux à des dangers certains, sans résoudre la question de compétence, puisqu'il serait à peu près impossible de rencontrer un tableau dans des conditions identiques à celles où se trouve le Pérugin soit pour la qualité du bois, soit pour celle de la peinture, soit encore pour son état de vétusté ; nous voulons donc seulement engager l'Autorité et la Commission à se tenir en garde contre toutes les menées de ceux qui professent cet art dangereux et presque criminel de la restauration qui, à lui seul, a plus détruit de tableaux